

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00623
Numéro SIREN : 800 234 072
Nom ou dénomination : E-VALUE CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2018 sous le numéro de dépôt 3078

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2017



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
E-VALUE CONSULTING (EX) 6 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 94700 MAISONS ALFORT France		(EX) 6 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 94700 MAISONS ALFORT 122 RUE DE GRAVEUE 94700 MAISONS-ALFORT	
SIRET 79444980100016		DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
LE 121 MARS 2018			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Conseil en systèmes et logiciels	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	83 196	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	38 120	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquiés)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
	Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 12052017 Lieu : Maisons-Alfort
	Qualité : PRESIDENT
	Nom du signataire : M Djazairi Mohamed

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2017)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés , - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités : - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			a titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
M Djazairi Mohamed	1000						
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise <u>E-VALUE CONSULTING</u>										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>6 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 94700 MAISONS ALFORT</u>												
SIREN <u>7 9 4 4 9 8 0 1</u>												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>		
Exercice N clos le												
3 1 1 2 2 0 1 6												
ACTIF										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012							
		Autres *	014		016							
	Immobilisations corporelles *		028	4 894	030	2 679			2 215			
	Immobilisations financières * (1)		040		042							
	Total I (5)			044	4 894	048	2 679			2 215		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	50 870	070				50 870		
		Autres* (3)		072	9 371	074				9 371		
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	179 927	086				179 927			
	Charges constatées d'avance*		092		094							
	Total II			096	240 167	098				240 167		
Total général (I + II)			110	245 061	112	2 679			242 382			
PASSIF												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				10 000			
	Ecart de réévaluation				124							
	Réserve légale				126				1 000			
	Réserves réglementées*				130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131					132				
	Report à nouveau				134				936			
	Résultat de l'exercice				136				87 866			
	Provisions réglementées				140							
	Total I					142			99 802			
	Total II					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				43 171			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		6 960			172	99 408			
	Produits constatés d'avance				174							
	Total III					176			142 579			
Total général (I + II + III)					180			242 382				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise E-VALUE CONSULTING

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue { Biens Services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			217		218	389 073
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	389 073

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* (dont crédit bail : 1 789 - mobilier :)				242	114 640
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	159		244	2 146
	Rémunérations du personnel*				250	102 768
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	45 820
	Dotations aux amortissements*				254	2 382
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	267 757

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	121 316
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347			300	
		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	33 450
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	87 866

B — RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	87 866	314	
---------------------	--	-----	--------	-----	--

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	33 450		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)				655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	121 316	354	
--	------------------------------------	-----	---------	-----	--

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	121 316	372	
---	------------------------------------	-----	---------	-----	--

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Designation de l'entreprise E-VALUE CONSULTING

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Designation de l'entreprise E-VALUE CONSULTING

[illegible]

Désignation de l'entreprise : E-VALUE CONSULTING										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	3 719	462		464		466	3 719				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 175	472		474		476	1 175				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	4 894	492		494		496	4 894				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	2 65	552	1 240	554		556	1 505				
	Autres immobilisations corporelles	560	32	562	1 143	564		566	1 175				
TOTAL		570	2 97	572	2 382	574		576	2 679				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	Court terme *				Long terme								
①		②	③	④	⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).					591								
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : <u>E-VALUE CONSULTING</u>								Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amen. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775						
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables				984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice				860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129	
Total des déficits restant à reporter				870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800	☐
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues avant d'avoir droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise	E-VALUE CONSULTING			Néant ☐	*
Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Durée en nombre de mois	1 2
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	108				
Production vendue - Biens	109				
Production vendue - Services	141		389 073		
Production stockée	111				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143				
Subventions d'exploitation reçues	113				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		1		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153				
TOTAL 1	144		389 073		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121				
Variation de stocks (marchandises)	122				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		109 964		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		2 888		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135				
TOTAL 2	152		112 852		
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		276 221		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		276 221		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022		
Période de référence	024	du	160	au	
Date de cessation			186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel *			376		
dont apprentis			657		
dont handicapés			651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861		

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3

1

1

2

2

0

1

6

SIREN

7

9

4

4

4

9

8

0

1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

E-VALUE CONSULTING

ADRESSE (voie)

6 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

CODE POSTAL

94700

VILLE

MAISONS ALFORT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

Djazairi

Prénom(s)

Mohamed

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

13051976

N° Département

94

Commune

Maisons-Alf

Pays

FR

Adresse : N°

6

Voie

avenue Georges Clémenceau

Code Postal

94700

Commune

Maisons-Alfort

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

E-VALUE CONSULTING SASU

RCS CRÉTEIL 800 234 072

SIRET : 800 234 072 00026

122 RUE DE GRAVELLE

94700 MAISONS-ALFORT

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 389073 Euro contre 180430 euros en 2015.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 267757 euro contre 126 790 euros en 2015.

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 121 316 Euro contre 53 640 euros en 2015.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, notre société devrait développer son chiffre d'affaire et maîtriser ses charges.

Depuis le 31/12/2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

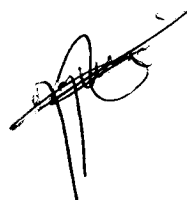
Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 87 866 Euro.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce bénéfice de 87 866 Euro comme suit:

Dividendes distribués à l'actionnaire unique	87 866 Euro
---	--------------------

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

M. Mohamed DJAZAIRI



E-VALUE CONSULTING SASU

RCS CRÉTEIL 800 234 072

SIRET : 800 234 072 00026

122 RUE DE GRAVELLE

94700 MAISONS-ALFORT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept,
Le 26 juin,
A 16 heures,

Les actionnaires de la société E-VALUE CONSULTING SASU au capital de 10.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la présidence.

Les actionnaires présents ou représentés possédant plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mohamed DJAZAIRI, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

E-VALUE CONSULTING SASU

RCS CRÉTEIL 800 234 072

SIRET : 800 234 072 00026

122 RUE DE GRAVELLE

94700 MAISONS-ALFORT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence, d'affecter le bénéfice réalisé au cours de l'exercice 2016 qui s'élève à 87 866 Euro comme suit:

Dividendes distribués à l'actionnaire unique

87 866 Euro

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les actionnaires.

Certifié conforme

Actionnaire Présent